

Charte de prêt des liseuses

Conditions générales d'utilisation

Conditions et modalités de prêt

Conditions

Pour emprunter une liseuse, l'utilisateur doit :

- Être inscrit à la Médiathèque,
- Être âgé d'au moins 12 ans,
- Signer la présente Charte (pour les mineurs, elle sera signée par un parent ou un responsable légal).

Modalités

- Une seule liseuse est empruntable par usager.
- La durée de prêt d'une liseuse est de 28 jours.
- Le prêt d'une liseuse n'est pas prolongeable.
- La liseuse peut être réservée.
- Des pénalités de retard sont appliquées aux liseuses.
- Le retour est accepté uniquement en présence de tous les éléments fournis.
- Le retour peut se faire dans toutes les médiathèques de Saint-Martin-d'Hères.
- La liseuse doit être rendue en main propre aux heures d'ouverture et non déposée dans une boîte de retour.

Matériel prêté

Le prêt de la liseuse comprend :

- La liseuse,
- Un étui de protection pour la liseuse,
- Une housse antichoc en mousse pour les déplacements,
- Un câble USB/micro-USB (pour recharger la liseuse ou ajouter des livres numériques),
- Un mode d'emploi.

En cas de matériel perdu ou détérioré

En cas de détérioration ou de non restitution de la liseuse dans le mois suivant la 3ème lettre de relance, une procédure de mise en recouvrement sera engagée auprès du Trésor Public, pour le montant correspondant à la valeur de remplacement de la liseuse.

Deux types de liseuses de marques différentes seront prêtées.

Les valeurs des liseuses et des accessoires sont les suivantes :

Liseuse Kobo Aura One : 229€	Liseuse Ultra Tea avec étui : 149,99€
Etui Kobo Sleepcover : 44,99€	Etui de protection aimanté (seul) : 9,99€
Housse antichoc pour Kobo : 19,99€	Housse antichoc pour Ultra Tea : 14,99€
Câble USB/micro-USB : 9,99€	Câble USB/micro-USB : 9,99€

Recommandations d'usage

Matériel :

La liseuse est un appareil tactile et fragile. Conservez la housse pour la protéger.

Assurez-vous de ne pas mettre d'objets lourds sur la liseuse pour ne pas fendiller l'écran.

Assurez-vous que la liseuse n'est pas exposée à une luminosité, à une température ou à une humidité extrêmes.

Utilisez la liseuse dans un environnement propre.

Contenus :

L'utilisateur est autorisé à ajouter des contenus sur la liseuse s'il le souhaite : la liseuse sera remise dans son état initial à son retour.

Application et respect de la charte

Le personnel est chargé sous la responsabilité de la directrice de l'application du règlement y compris de son interprétation en cas de litige.

Il est habilité à effectuer les contrôles nécessaires et à suspendre le prêt de liseuse en cas de non respect de la charte.

Je m'engage à suivre les recommandations d'usage, à respecter les délais de prêt, et à restituer la liseuse avec ses accessoires en l'état, ou à rembourser le coût de remplacement. Je reconnais avoir pris connaissance de la présente Charte.

Nom et prénom de l'emprunteur : Date :

Signature de l'emprunteur, précédée de la mention "lu et approuvé" :

Pour les mineurs, signature du parent ou représentant légal.

Délibération du Conseil municipal en date du 27 / 06 / 2017